

Saint-Gondran, le 27 octobre 2020

Monsieur le Président du CCAS
de Saint-Gondran

Aux

Personnes habituellement conviées
Au repas du CCAS

Objet : Annulation 2020 du repas des aînés

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, le CCAS de la commune organise le repas des aînés. De nombreuses personnes y participent et c'est toujours l'occasion d'une belle journée de convivialité qui permet à nos aînés de se retrouver et d'échanger plus longuement.

Initialement prévu le vendredi 27 novembre prochain, c'est avec regret que le CCAS vient de décider d'annuler ce traditionnel repas pour respecter les prérogatives gouvernementales dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons depuis quelques mois déjà. Cette annulation s'inscrit dans le cadre des mesures sanitaires visant à freiner la propagation du coronavirus Covid-19 et à protéger les personnes vulnérables.

Par conséquent, le CCAS a décidé de l'octroi d'un colis en compensation. Les Membres du CCAS prendront contact dans un premier temps avec vous et passeront par la suite vous remettre ce colis. Pour toutes les personnes extérieures résidant en EHPAD,..., le colis sera à retirer en mairie par un membre de la famille.

Comptant sur votre compréhension et espérant des jours meilleurs pour se retrouver,

Soyez vigilants et prenez bien soin de vous.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,
Yannick LARIVIERE-GILLET.



MAIRIE DE SAINT-GONDRA
(I.-&V.)

